



Société anonyme au capital social de 11.079.319,35 euros
Siège social : 19, Boulevard Malesherbes, 75008 Paris
494 765 951 R.C.S. Paris

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 24 JUIN 2021 à 15H**

Résultat des votes



Paris, le 25 juin 2021

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 prise dans le cadre de l'habilitation conférée par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 n° 2020-290 du 23 mars 2020, prorogé par le décret 2021-255 du 9 mars 2021, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 24 juin 2021 à 15 heures, sur décision du Conseil d'administration, s'est tenue à huis clos au siège social de la société sous la présidence de M. Guillaume James, administrateur, désigné par le Conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire a reçu le vote de 18 actionnaires (représentés ou votant par correspondance) représentant 137 131 736 actions ordinaires sur les 220 899 976 actions ayant le droit de vote (le nombre d'actions composant le capital s'élevant à 221 586 387 et le nombre d'actions auto-détenues par la société s'élevant à 686 411) soit 62,08 % du nombre total de titres ayant droit de vote.

L'ensemble des résolutions a été approuvé.

RAPPEL DES RESOLUTIONS

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution – Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

Deuxième résolution – Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

Troisième résolution – Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

Quatrième résolution – Conventions règlementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;

Cinquième résolution – Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la société.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Sixième résolution – Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues ;

Septième résolution – Pouvoirs.

RESULTAT DES VOTES

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Résolution	Pour	%	Contre	%	Abstention	% sur les droits de votes	Nombre de voix
1	137.036.544	99,963%	51.092	0,037%	44.100	0,032%	137.131.736
2	137.036.544	99,963%	51.092	0,037%	44.100	0,032%	137.131.736
3	137.087.636	100%	0	0	44.100	0,032%	137.131.736
4	137.087.450	99,999%	186	0,001%	44.100	0,032%	137.131.736
5	137.082.986	99,972%	37.850	0,028%	10.900	0,008%	137.131.736

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution	Pour	%	Contre	%	Abstention	% sur les droits de votes	Nombre de voix
6	137.087.635	99,976%	33.201	0,024%	10.900	0,008%	137.131.736
7	137.120.836	100%	0	0	10.900	0,008%	137.131.736